



Table des matières :

1. Edito
2. Assemblée communale
3. Déneigement
4. Papier-carton
5. Vie économique
6. Ferraille
7. PAL (Plan d'Aménagement Local)
8. Site Internet
9. Parc régional du Doubs
10. Montfaucon de France
11. Zone 30 km/h.
12. Permis de construire
13. Prévention Jeunesse
14. Jubilé
15. Forêts

EDITO

Nous sommes à mi-chemin de la législature 2005-2008 des autorités communales actuelles. Cela va vite, très vite même... Que de séances, de rencontres, d'échanges et de travail. Les membres du conseil communal n'ont pas eu peur de s'engager pour notre commune. Chacun et chacune a mené son combat contre l'immobilisme, le marasme et lutté contre la routine. Les charges et les tâches administratives, tant cantonales que fédérales, deviennent de plus en plus pointues et ardues. Chaque membre du conseil ou d'une autorité communale doit se renseigner, se documenter et faire preuve de beaucoup de patience et de diligence pour mener à bien ses dossiers.

Comme chaque citoyen est unique et son problème aussi, il faut dès lors user de beaucoup de diplomatie et de psychologie pour rendre un peu de justice et d'équité dans ce monde toujours plus hostile.

Pourtant, les autorités communales sont toujours motivées et engagées pour rendre notre commune encore plus agréable et attractive.

Voici quelques exemples de la vie active de Montfaucon : un hôtel-restaurant a rouvert ses portes, une nouvelle usine est née, une autre a changé de mains, la population a cru de plus de 35 personnes, des immeubles sont en construction et le plan d'aménagement local est déposé en examen préalable aux services cantonaux.

Mais encore ; l'ancienne décharge sauvage des ordures ménagères « au Chaufour » est en phase de réaménagement. Une solution au ramassage des déchets verts ainsi que de la ferraille est en discussion avancée et orientée vers une solution durable. Enfin, un projet de manège au Pré Petitjean est en gestation.

Tout cela, Mesdames et Messieurs, nous le souhaitons à ce village rural et dynamique afin de lui procurer confort, attractivité et stabilité.

Pour cette fin d'année toujours aussi rapide et trépidante, nous vous souhaitons de passer un Noël agréable et joyeux. Sans neige, ce ne serait pas un vrai Noël. Que la Lumière de cet Aventure vous procure joie, écoute et rencontre. Ambitionnons que tous, vous puissiez en profiter pleinement.

Nous vous souhaitons dans tous les cas une bonne lecture de ce document et restons à votre écoute et à votre service. Bonne et heureuse année 2007 et joyeux Noël. A bientôt !

Pour le conseil communal, *Claude Schaffter*.

Assemblée communale

L'assemblée communale du budget 2007 aura lieu le mercredi 13 décembre 2006 à 20H00 à la salle de paroisse n° 3.



L'ordre du jour traitera entre autres :

- d'une information détaillée sur la réalisation de la desserte forestière « Derrière le Slésie » et du décompte y afférent,
- de la ratification d'une décision en faveur de la rénovation du logement de la ferme « Sous-La-Côte » par le syndicat intercommunal GLM,
- d'un nouveau barème du traitement et des jetons de présence des membres des autorités communales,
- et bien entendu du budget 2007 avec les taxes y relatives.

Nous voudrions que la population réponde massivement à cette convocation et qu'elle fasse part de ses critiques et de ses propositions lors des débats. *Claude Schaffter*

Déneigement

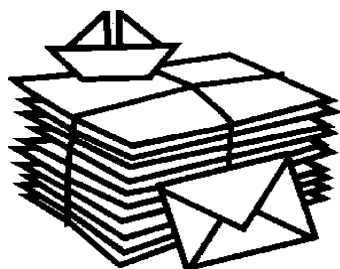
En raison de l'arrivée prochaine de la neige, nous invitons la population à ne pas stationner leurs véhicules sur les places de parc publiques durant la nuit afin de faciliter le travail d'ouverture et de déneigement de l'entreprise responsable.

Nous signalons encore qu'à certains endroits, seul un côté du trottoir le long de la traversée du village sera ouvert et entretenu. *Philippe Farine*



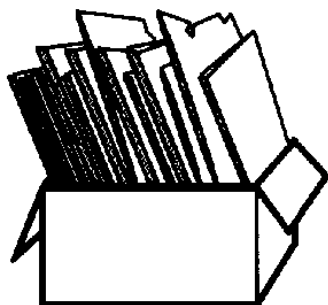
Trions et récupérons le papier et le carton !

Placé dans une poubelle, un billet de banque subit le même sort qu'un emballage de casse-croûte ou un gobelet de yogurt. Ils seront tous détruits dans l'incinérateur de Cridor à La Chaux-de-Fonds. Une étude a mis en évidence que nos poubelles ne contiennent pas que des ordures... elles contiennent près d'un tiers de papier et carton !



Pour en finir avec de fausses rumeurs, sachez qu'il n'y a aucune raison de laisser du papier dans les poubelles pour que les déchets brûlent mieux dans le four de Cridor.

D'autre part, votre commune paye une taxe pour détruire vos poubelles alors qu'elle reçoit une indemnité pour votre papier ! Alors, triez ... Avant de jeter votre carton dans la benne prévue à cet effet,



prenez le temps de le « désosser » en l'ouvrant au maximum pour qu'il occupe le moins de volume possible dans la benne, on y gagnera en place et le transporteur se déplacera pour un container rempli de cartons aplatis. D'autre part, si le journal ou la revue que vous désirez jeter est encore emballée par une pellicule de plastic, débarrassez-la de ce corps étranger (poubelle ménagère). **Attention : les mouchoirs, serviettes en papier, papier et cartons souillés, feuilles autocollantes, pochettes photo et emballages composites (briques de lait, thé froid ou jus de fruit) ne sont pas récupérables et doivent être, par conséquent, jetés avec les ordures ménagères.** *Didier Aubry*

Vie économique

Le Conseil communal salue la réouverture de l'Hôtel de la Pomme d'Or, l'implantation de la nouvelle société « La Manufacture des Franches-Montagnes SA » dans le bâtiment de M. Lehmann, ainsi que les nouveaux dirigeants de l'entreprise Dressa SA. Bienvenue à tous à Montfaucon. *Josette Bueche*

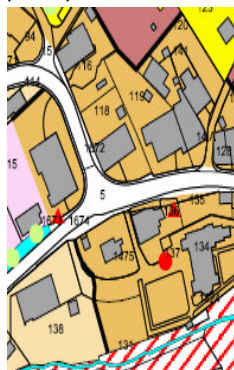
Ferraille

Dès le printemps prochain, le système de récolte de la ferraille subira une importante modification. En lieu et place d'une récolte bi-annuelle annoncée par voie de tous-ménage, les citoyens désirant se débarrasser de leur ferraille pourront la déposer dans un container réservé à cet effet qui sera stocké dans l'enceinte de la STEP du Prépétitjean. Le dépôt de ferraille pourra s'effectuer durant les heures d'ouverture du centre des déchets carnés et sous contrôle de M. Dubois. Nous espérons que ces nouvelles dispositions qui entreront en vigueur à partir du mois d'avril 2007 répondront aux attentes de la population. Pour les volumes importants de ferraille, il est conseillé de prendre contact préalablement avec M. Pascal Sester pour l'organisation d'un transport sur le site de Saignelégier. *Didier Aubry*



Révision du plan d'aménagement local (PAL)

Le 28.08.2006, la population locale était conviée à participer à la seconde séance d'informations sur le



révision en cours du plan d'aménagement local (PAL). Les nombreux participants ont pris connaissance du projet présenté par le bureau RWB avec intérêt. Le dossier fut également présenté aux services de l'administration cantonale le 24.10.2006 et est actuellement en étude à Morépont. Le conseil communal a bon espoir de pouvoir déposer le dossier en dépôt public pour

la fin du 1^{er} semestre de l'année prochaine. *Didier Aubry*

Site Internet

Déjà 10 mois que le site communal est ouvert. Nous avons eu beaucoup de réactions positives sur sa qualité mais ceci ne nous fait pas oublier qu'il reste beaucoup de travail pour le maintenir à jour et pour l'améliorer.

Nous vous rappelons que vous pouvez nous envoyer vos doléances par l'intermédiaire du site www.montfaucon.ch, rubrique « nos visiteurs », nous ferons notre possible pour répondre à vos demandes. *Bernard Farine*



Association pour le Parc naturel régional du Doubs (PNRD)



Le parc naturel est une chance pour notre région.

La Suisse sera dotée de nouveaux parcs d'importance nationale: les parcs nationaux, les parcs naturels régionaux et les parcs naturels périurbains. Le Conseil fédéral a adopté la révision partielle de la loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage.

Les parcs d'importance nationale aident à protéger et à valoriser des habitats ou des paysages naturels exceptionnels et d'une beauté particulière. Ils permettent aussi de favoriser le développement économique de la région: ils relancent le tourisme, sont créateurs d'emplois et permettent le contact avec la nature. De plus, la création de parcs est économiquement rentable comme le prouve la longue expérience des pays voisins et comme l'atteste le Parc National Suisse dans les Grisons: la valeur ajoutée touristique directe se monte à 10 millions de francs par an.

À l'instar des pays voisins, la Suisse aura trois catégories de parcs: les parcs nationaux, les parcs naturels périurbains et **les parcs naturels régionaux**.

Quelques mots sur les **parcs naturels régionaux**:

- Ces parcs servent dans toute l'Europe depuis des dizaines d'années à préserver et à faire revivre les paysages cultivés dans les zones rurales. Ils créent des conditions favorables au développement durable de la région. Ils profitent ainsi à l'entretien et à la promotion des trésors naturels et culturels; ils resserrent la collaboration entre les exploitations agricoles et les entreprises industrielles et artisanales; ils favorisent la commercialisation des produits régionaux; sans oublier qu'ils confortent la cohésion sociale de la population des régions.
- **Seulement à partir d'une initiative locale**
Quelque 30 projets de parcs, répartis dans toute la Suisse et à des stades plus ou moins avancés - de la simple idée à la mise en place de mesures - ont déjà été lancés. Le site doit présenter des éléments paysagers et naturels de très grande qualité. La Confédération s'appuie sur le principe du volontariat et ne reconnaît ainsi que les parcs qui émanent d'initiatives régionales et sont inscrits dans un programme cantonal, tout en jouissant du soutien de la population locale.

Des décisions importantes concernant l'avenir du Parc naturel régional du Doubs seront prises début 2007, nous ne manquerons pas de vous tenir au courant de l'évolution de ce dossier.

Pour plus d'informations générales sur les parcs, vous pouvez consulter l'adresse suivante.

<http://www.umwelt-schweiz.ch> et taper *parc*

Bernard Farine

Montfaucon de France

Nous avons le plaisir de vous informer que l'Association "Montfaucon d'ici et d'ailleurs" est sur le point d'être créée. En effet, un comité vient de se constituer, composé d'une petite équipe de volontaires.

Il a comme objectifs :

- Créer et renforcer des liens d'amitié entre des peuples d'horizons différents afin d'agrandir notre cercle d'amitié.
- Faire connaître Montfaucon et sa région du point de vue touristique et culturel.
- Répondre à un souhait exprimé par l'Association des Montfaucon de France, mais aussi à l'intérêt montré par une grande partie de nos citoyens.

Le conseil communal soutient cette initiative de citoyens qui a comme but de rassembler toute la population communale autour d'un projet ambitieux. *Bernard Farine*

Zone 30 km/h

Durant l'été, nous vous avons informé de notre volonté d'étudier plusieurs zones 30 km/h. à Montfaucon et au Prépétitjean.

Des informations très complètes ont été proposées sur notre site www.montfaucon.ch, et un tous ménages a été envoyé pour inviter la population à une séance d'information et de présentation.

Nous tenons à remercier les citoyennes et citoyens qui se sont déplacés à cette séance et qui, par leurs remarques et questions, nous ont aidés à parfaire et à finaliser notre dossier.

La publication a été faite dans le Journal Officiel et la mise en fonction des zones 30 km/h s'effectuera au printemps 2007.

Alors soyez prudent et surtout n'oubliez pas que ce n'est pas sur la route que l'on gagne du temps ! *Bernard Farine*



Permis de construire

Durant l'année 2007, les demandes de permis de construire suivantes ont été traitées :

1. Commune de Montfaucon
- Déconstruction du hangar du feu du Prépétitjean.
2. Studer Veit et Sophie
- Construction d'une maison familiale.
3. Henrici Katherine
- Construction de 3 boxes à chevaux.
4. Syndicat GLM
- Aggrandissement d'une fenêtre en porte-fenêtre.
5. REKA
- Pose de Vélux sur le bâtiment principal et construction d'un garage préfabriqué.
6. Schaffner Fabien et Solange
- Construction d'une maison familiale.
7. Schaffter Jean-Robert et Isolde
- Transformation et rénovation du bâtiment n° 77 aux Peignières.
8. Wirthlin Peter
- Construction d'un jardin d'hiver.
9. Hoirie Jeangros
- Construction d'une cheminée en façade.
10. Bueche Josette
- Construction d'une véranda ouverte.
11. Rindlisbacher Erich et Ruth
- Transformations du bâtiment n° 17 au chemin de la Louvière.
12. M. André Gête
- Transformations du bâtiment n° 63 au Prépétitjean.
13. Gonin Albert
- Construction d'une remise à outils.
14. Swisscom Immeubles SA
- Remplacement de 2 fenêtres par des grilles avec clapet.
15. Aubry Didier
- Remplacement des lames en bois des façades Nord et Sud.
16. Miserez Denis et Laurence
- Construction d'une maison familiale.
17. Marchand Romain et Carole
- Construction d'une maison familiale.

Prévention jeunesse

En relation avec le programme Radix, « les communes bougent » et la campagne « soif de... », l'association des Maires des Franches-Montagnes a mandaté un groupe de travail afin d'élaborer des actions de prévention en faveur des mineurs, en matière d'alcool et autres addictions, particulièrement le cannabis. Le groupe est composé de conseillers communaux de six communes du Haut Plateau, et de spécialistes des addictions et de la prévention jeunesse. Plusieurs actions, comme des conférences, une présence circonstanciée dans les Fêtes et autres Festivals, un feuilleton dans les quotidiens régionaux, un spectacle de théâtre, du matériel didactique spécifique pour les jeunes ou destinés à leurs parents ainsi que le rappel des lois qui régissent ce domaine, débutent ces prochains jours et se poursuivront durant toute l'année prochaine, au moins. L'objectif de ces actions est de prévenir les comportements à risque chez les jeunes en présentant des informations scientifiques, en informant des dangers pour leur santé et leur développement, ainsi qu'en proposant une réflexion sur ces attitudes, leurs causes et les alternatives possibles. Consciente de l'importance de cette prévention et des dangers encourus par notre jeunesse, notre commune s'est engagée dans les différents groupes de travail. *Josette Bueche*



Jubilé

Le 1^{er} octobre 2006, le conseil communal a pu fêter Monsieur Eric Schaffner, secrétaire-caissier communal et agent AVS, pour ses 15 ans de longue et fidèle collaboration au service de la commune de Montfaucon.

Nous nous associons à toute la population pour le féliciter et le remercier du fond du cœur pour ce dévouement à la cause publique. Cet engagement professionnel est à souligner, car ça n'est pas toujours facile d'être au service de la population et de vivre cette tâche sans prétérité sa vie familiale.

A son épouse et ses enfants, nous présentons notre respect et notre gratitude. Sincères félicitations !
Claude Schaffter



Le mot du garde forestier

L'été 2006 a vu se développer plusieurs foyers de bostryches, les bois attaqués ont été façonnés dans les délais. Ils ont été livrés directement à la scierie des Enfers, soit environ 180 m³.

Ce mode de travail a permis une évacuation rapide des chantiers; ceci a peut-être évité une attaque plus importante (image : bostryche typographe)



Au printemps 2007, quelques épicéas seront abattus, ébranchés, et laissés sur le parterre de coupe. Ils feront office d'arbres pièges pour les bostryches et ils seront évacués en scierie aussitôt que les insectes seront dans l'écorce. Le garde espère ainsi limiter les volumes de bois attaqués durant l'année à venir.

Dans le courant de septembre, les nouvelles coupes de l'hiver ont été martelées, et ceci en collaboration avec une délégation du conseil communal.

- | | |
|-----------------------------|----------------------------|
| 1. Le Slésie nouveau chemin | environ 300 m ³ |
| 2. Slésie haut piste crête | environ 100 m ³ |
| 3. En Dessus Cabane | environ 190 m ³ |
| 4. Péché pâturage | environ 180 m ³ |

Ces différentes coupes s'effectueront durant l'hiver et des techniques de travail peu habituelles dans notre région seront employées, soit :

A) Laisser les cimes longues avec les branches, puis les ramasser au porteur et les déchiqeter pour copeaux.

B) Les billes seront prédécoupées en longueur du marché, pour permettre une meilleure vente.



Le marché des bois s'est animé cet été et la commune pourra bénéficier, pour ses coupes, de prix de vente supérieurs d'environ CHF 10.00 du m³ par rapport à l'année passée.

Avant la fin de l'année, si les conditions météorologiques le permettent ou alors au printemps 2007, une attribution de dépouilles sera organisée par les autorités communales de Montfaucon. Ceci concernera les lots provenant des coupes du Péché et du côté du Slésie.

Depuis quelques temps, les propriétaires de forêts privées sont à nouveau motivés pour effectuer quelques coupes. Cependant, il est bon de rappeler que toutes les demandes de permis de coupe et de martelage doivent toujours être présentées au garde de triage.

Les nouveaux chemins et pistes dans le secteur du Slésie ont été réceptionnés par les autorités, celles-ci ont pu constater que tout s'est déroulé selon les plans prévus et le respect de l'enveloppe financière budgétisée.

Les coupes de bois futures situées dans cette zone de chemins et de pistes, seront dirigées avec des directives très précises. Entre autre, les tracteurs de débardage ne devront plus sortir des pistes et chemins, et ceci afin de ménager au mieux les rajeunissements existants ou à venir. Les grosses ornières causées par le débardage seront, dans ce secteur là, évitées.

Tous les citoyens de la commune qui auraient des suggestions ou des questions sur la gestion des différents domaines forestiers de Montfaucon peuvent prendre contact avec le garde forestier, M. Luc Maillard à Lajoux.

Pour autant que les idées soient réalisables, elles seront transmises au conseil communal.



Une bonne année, de joyeuses fêtes à tous, une bonne santé, tels sont les souhaits de votre garde forestier du triage de la Courtine et environs (Les Genevez, Lajoux, Montfaucon, Syndicat GLM, Montfaverger et St-Brais). *Luc Maillard*



Bonnes Fêtes de fin d'année et meilleurs voeux pour l'an 2007